

United Nations

Nations Unies

**SECURITY
COUNCIL**

**CONSEIL
DE SECURITE**

UNRESTRICTED

S/892
13 juillet 1948
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

LETTRE EN DATE DU 13 JUILLET 1948 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE VICE-PRESIDENT DU HAUT COMITE ARABE POUR LA PALESTINE ET
PRESIDENT DE LA DELEGATION ARABE DE PALESTINE AUPRES DES NATIONS
UNIES, TRANSMETTANT UN MEMORANDUM SUR DES VIOLATIONS DES
RESOLUTIONS DU CONSEIL DE SECURITE ET DE L'ACCORD DE TREVE PAR
LES JUIFS EN PALESTINE

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un mémorandum sur les violations
des résolutions du Conseil de sécurité et de l'accord de trêve par les Juifs
en Palestine.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir distribuer ce mémorandum
aux membres du Conseil de sécurité et aux représentants des autres délégations.

(signé) : Jamal Hussein

Vice-Président du Haut Comité arabe
pour la Palestine et Président de la
délégation des Arabes de Palestine
auprès des Nations Unies.

MEMORANDUM

SUR

LA VIOLATION DE LA TREVE PAR LES JUIFS

SOU MIS AU SECRETAIRE GENERAL

DES
NATIONS UNIES

PAR

LA DELEGATION DU HAUT COMITE ARABE

15 juillet 1948

MEMORANDUM SUR LA VIOLATION DE LA TRÊVE PAR LES JUIFS

De tout temps les Arabes ont eu le désir et la volonté de trouver une solution pacifique et juste du problème de Palestine. Ils ont coopéré en toute bonne volonté et en toute sincérité avec les Nations Unies et ont plaidé avec force en faveur du respect des principes contenus dans la Charte des Nations Unies. Lorsque le Conseil de sécurité a commencé ses délibérations en vue d'arriver à une trêve en Palestine, les Arabes ont coopéré avec lui de la façon la plus constructive. Lorsque le Conseil de tutelle et la Commission de trêve discutaient l'ordre de cesser le feu et la trêve à Jérusalem, les Arabes ont soumis des propositions constructives et ont pleinement coopéré avec ces organismes.

Les propagandistes sionistes et quelques politiciens que la politique de puissance pousse à parler contre leur conscience, font courir le mensonge selon lequel les Arabes sont responsables de la reprise des hostilités en Palestine. Les événements de Palestine font justice de ces allégations. Au contraire, les événements du mois dernier dans ce pays montrent que ce sont les sionistes qui ont mis obstacle à la trêve, qui ont violé l'accord de trêve et qui ont agi à l'encontre de la lettre et de l'esprit des résolutions adoptées par les organes des Nations Unies.

LES JUIFS VIOLENT LA LETTRE ET L'ESPRIT DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR LE CONSEIL DE SECURITE LE 17 AVRIL 1948

Le 17 avril, le Conseil de sécurité a adopté une résolution tendant à "la cessation immédiate des actes de violence en Palestine et l'instauration de la paix et de l'ordre dans ce pays". Il demandait aux Arabes et aux Juifs de cesser toute activité d'ordre militaire ou paramilitaire, de s'abstenir de faire entrer en Palestine des hommes en armes ou du personnel combattant, d'importer ou d'acquérir des armes et des munitions, de s'abstenir de toute activité politique qui puisse porter préjudice aux droits, aux titres ou aux positions de l'une ou de l'autre communauté, et de s'abstenir de toute action qui mettrait en danger la sécurité des lieux saints.

Les Arabes ont accepté ladite résolution et se sont montrés très désireux de coopérer pleinement à la réalisation de la trêve. Les sionistes, de leur côté, ont repoussé ladite résolution en arguant qu'ils ne pouvaient s'abstenir de l'activité politique qu'ils menaient en vue de l'établissement d'un foyer national juif. En conséquence, ils ont commis un grand nombre d'actes irresponsables et criminels qui constituent une violation de la lettre et de l'esprit de ladite résolution.

Le 8 mai, une délégation arabe qui représentait la Ligue arabe a décidé, d'accord avec le Haut commissaire britannique et la Commission de trêve, de donner l'ordre de cesser le feu à Jérusalem et, en conséquence, les Arabes ont cessé le feu le 9 mai. Le 12 mai, le Haut commissaire britannique a communiqué aux Arabes les conditions de trêve relatives à Jérusalem qui comportaient des dispositions concernant l'ordre de cesser le feu et la trêve sur la base du statu quo. Les Arabes ont accepté ces dispositions sans conditions. Les Juifs ont accepté à contre-cœur et, en fait, l'ordre de cesser le feu a été respecté durant deux jours. Mais les Juifs, contrairement à ces dispositions, se sont mis à occuper de nouveaux immeubles et emplacements à Jérusalem, tels que l'immeuble des postes et d'autres immeubles gouvernementaux.

Afin de mettre obstacle aux négociations de trêve, les Juifs ont attaqué le Consulat de France où se réunissait la Commission de trêve du Conseil de sécurité. Dans un télégramme daté du 16 mai, adressé au Président du Conseil de sécurité, le Consul général de France déclarait :

"J'ai protesté vainement auprès de l'Agence juive contre les attaques du Consulat général par des postes juifs opérées depuis le 14 mai à midi. Ces attaques semblent avoir pour but de gêner notre observation qui avait constaté la violation par les Juifs de l'ordre de cesser le feu destiné à permettre l'arrivée des délégués arabes (voir S/PV.296). "

Cette violation de la trêve est clairement décrite dans un télégramme expédié le 18 mai par Joseph W. McCabe, membre du secrétariat de la Commission de trêve et reçu le 19 mai par la Mission des Etats-Unis. M. McCabe déclare :

"Il était entendu que Juifs et Arabes acceptaient de maintenir l'ordre de cesser le feu, sur la base du statu quo ... L'officier de liaison juif a été prié d'expliquer pourquoi les Juifs occupaient des immeubles à Jérusalem en violation du statu quo... La Commission (Commission de trêve) était unanime à regretter cet acte qui avait donné lieu à des difficultés considérables, les Arabes supposant que l'entrée des Juifs dans des immeubles évacués, qui pouvait évidemment donner lieu à une interprétation erronée de la part des Arabes, pouvait être considérée comme une violation des accords de statu quo."

Le 14 mai, les Juifs, en violation de la résolution du Conseil de sécurité, ont proclamé un prétendu Etat juif dans une partie de la Palestine.

Le 14 mai également, les Juifs ont rompu la trêve, ont attaqué la vieille Ville de Jérusalem et ont engagé avec les Arabes un combat violent. Le même jour, les Juifs ont lancé une offensive contre la plupart des quartier arabes de la Ville nouvelle de Jérusalem.

Durant un mois - du 15 avril au 14 mai 1948 - les Juifs ont pillé les biens et le mobilier de maisons d'habitation et d'immeubles commerciaux arabes. Ils ont pillé les marchandises arabes dans les magasins et les dépôts de Haïfa, de Jaffa, de Tibériade, de Safad et de Jérusalem.

En violation de la résolution de trêve du Conseil de sécurité, les Juifs ont non seulement mis en danger la sécurité des Lieux saints, mais ont profané, endommagé et détruit un nombre considérable de ces Lieux saints. Selon le manifeste publié à Jérusalem le 1er juin 1948 par l'Union des églises chrétiennes de Palestine, les Juifs ont occupé et utilisé comme bases militaires dix édifices religieux et sièges d'institutions de bienfaisance à Jérusalem. Le feu de leur artillerie a détruit ou endommagé quatorze Lieux saints et institutions religieuses. Le manifeste de l'Union chrétienne déclare :

"Nous pouvons déclarer que la plus grande partie des obus qui tombent sur le Saint-Sépulcre et sur les églises, les couvents et les institutions chrétiennes sont d'origine juive Pour proclamer la vérité et un fait objectif, nous ajoutons : Les Arabes ont déclaré qu'ils respectaient les Lieux saints, les églises, les couvents et les institutions de la Croix-Rouge. En fait, ils les ont respectés jusqu'à présent."

VIOLATION PAR LES JUIFS DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR LE
CONSEIL DE SECURITE LE 29 MAI ET DE L'ACCORD DE TREVE DU
11 JUIN 1948.

Le 27 mai 1948, le Conseil de sécurité a adopté une résolution invitant le Médiateur des Nations Unies "à se mettre en rapport avec les deux parties dès l'entrée en vigueur de l'ordre de cesser le feu, aux fins d'adresser au Conseil de sécurité des recommandations relatives à un règlement définitif de la question de Palestine."

A la suite de ces négociations avec les Arabes et les Juifs, le Médiateur, avec le consentement des deux parties, a pris des arrangements en vue d'une trêve de quatre semaines, l'ordre de cesser le feu devant entrer en vigueur le 11 juin 1948 à 6 heures du matin. L'accord de trêve comportait certaines conditions tendant au maintien du statu quo sans avantage militaire pour aucune des deux parties.

Tandis que les Arabes ont respecté les conditions de la trêve, les Juifs ont, en tous points, agi contrairement à la résolution adoptée le 29 mai par le Conseil de sécurité et à l'accord de trêve :

11 juin 1948

Contrairement aux dispositions de la trêve, qui est entrée en vigueur à 6 heures AMT, les forces juives ont continué à tirer sur les lignes syriennes à Michmar Hay Yarden jusqu'à 8 heures AMT.

N'ayant cessé le feu qu'à 9 heures, les forces juives ont de nouveau repris leur tir contre les lignes syriennes à 10 heures, et ont bombardé le village de Dardarah.

A 10 heures 45, un avion juif a survolé Damas et a lâché sur la ville des bombes qui ont causé quelques dégâts. Le Gouvernement syrien a signalé ces infractions à la trêve à Son Excellence le Comte Folke Bernadotte et celui-ci les a confirmées dans son rapport au Conseil de sécurité (document S/839 du 15 juin 1948) où il déclare : "Une source militaire digne de foi déclare avoir vu l'éclatement d'obus de mortiers (juifs) sur les lignes syriennes, le 11 juin, après l'heure de la trêve et que les Syriens n'ont pas riposté."

Glubb Pacha a signalé au Comte Bernadotte qu'un soldat de la Légion arabe avait été tué à Sheikh Jarrah par des tireurs juifs isolés quelques heures après l'ordre de cesser le feu.

Il a été officiellement annoncé à Amman que les Juifs avaient violé la trêve une deuxième fois, en attaquant Lydda à 13 heures, ainsi que la région de Wadil-Khiyar et que cette violation avait été signalée au Médiateur des Nations Unies.

Afin de couper les lignes de communication égyptiennes entre Isdud et Al-Majdal, les Juifs ont lancé plusieurs attaques contre les lignes égyptiennes contrairement aux dispositions de la trêve. Le Premier Ministre d'Egypte a signalé au Médiateur des Nations Unies les incidents suivants :

Des Juifs ont attaqué le village de Al Hasir, situé au nord-est de Faluja, l'ont occupé et en ont chassé les habitants.

Des Juifs ont attaqué Asluj, situé au sud-est de Beerschéba. Ils l'ont occupé après avoir exterminé la petite garnison égyptienne qui s'y trouvait.

Des Juifs ont attaqué le village de Jules, situé au nord de la route qui réunit Iraq Sweidan à Majdal. Ils ont mis le feu à la plupart des maisons et tué des femmes et des enfants.

Des chars juifs transportant des troupes ont été signalés près du village de Kawkaba, situé au sud-est de Iraq Sweidan.

Des Juifs ont attaqué le village de Judeïqual, au sud-est de Majdal, et l'ont occupé.

Des Juifs ont attaqué le village de Beit Daras, au sud-est d'Ishtud.

A midi, des Juifs ont attaqué et occupé le village arabe de Yasur, au nord-est d'Ishtud.

12 juin 1948

A 2 heures 30 du matin, des forces juives ont attaqué, à coups de canon et de mortier, les positions syriennes de Jisr Banat Yakub.

Des Juifs ont attaqué le village d'El Kabawma, situé à l'est de Gaza, le village d'Iraq Sweidan et plusieurs autres villages des environs.

13 juin 1948

Le Gouvernement libanais s'est plaint au Médiateur des Nations Unies de ce que les forces juives avaient attaqué les positions libanaises de Shajara, Qados et Malike.

14 juin 1948

Contrairement au statu quo, les Juifs ont occupé le monastère catholique syrien, à mi-chemin entre la Porte Neuve et la Porte de Damas à Jérusalem.

16-17 juin 1948

Les sionistes de Kfar Shamir et Kfar Szold ont attaqué, avec des autos blindées et des mitrailleuses, les habitants sans défense des villages de Khairie, Walid; Dumarah, Mouffaraha, Hizawie et Alabsie, et les ont empêchés de faire la récolte.

18 juin 1948

Sans aucune provocation, les sionistes ont attaqué le village arabe de Zingharïa.

21 juin 1948

Le LST (navire de débarquement de chars) Altalena, battant pavillon panaméen, a été tout d'abord repéré par un observateur aérien des Nations Unies au large de Nathanya le matin du 21 juin; il paraissait alors en train de débarquer des caisses qui ressemblaient à des caisses de munitions. L'observateur des Nations Unies a rapporté qu'il avait vu 200 hommes en kaki autour de la jetée ainsi que des camions dont on déchargeait des caisses qui ressemblaient à des caisses de munitions ou de fusils et que du matériel était entreposé sous la jetée. Vers l'intérieur des terres, des caisses étaient déposées dans les champs et recouvertes de paille dans les vergers.

A 21 heures, le 21 juin, un avion des Nations Unies a été envoyé sur les lieux et a constaté que le déchargement continuait. Cet avion a essuyé le feu des Juifs. Des observateurs des Nations Unies, venus de Tel Av'

et qui se rendaient à Nathanya, se sont vu interdire l'accès de ce secteur. Ayant pris contact avec des représentants de l'Agence juive, les observateurs des Nations Unies ont reçu pour réponse à 20 heures 30, le 21 juin, qu'on ne pouvait les autoriser à se rendre sur les lieux sous le faible prétexte qu'on ne pouvait leur permettre d'observer les méthodes de combat de l'armée juive non plus que son équipement.

Ce n'est qu'à 9 heures, le 22 juin, c'est-à-dire après un délai de 48 heures pendant lequel le navire a procédé à son déchargement, que les observateurs des Nations Unies ont été autorisés à se rendre à Nathanya pour constater que le IST était parti. L'observateur terrestre des Nations Unies a signalé, à son retour, qu'il avait été empêché de pénétrer dans le secteur par des forces "régulières" juives et qu'il avait été informé que des forces "régulières" juives avaient pris en charge le matériel ainsi débarqué.

Après le déchargement à peu près complet du navire, l'Haganah et l'Irgoun Zvai Leumi ont mis en scène un spectaculaire semblant de combat pour tromper le Conseil de sécurité et l'opinion publique mondiale, de façon à permettre à l'Agence juive de s'excuser en prétendant que c'était l'Irgoun qui était responsable de cette violation.

Selon des sources dignes de foi, les Juifs ont débarqué de grandes quantités d'armes, de munitions et de chars. Tout le chargement du navire a été pris en charge par l'Haganah et l'Irgoun.

Moshe Shertok, de l'Agence juive, dans sa lettre au Colonel Bonde, observateur des Nations Unies, en date du 20 juin, déclare : "Nous avons acquis la certitude qu'aucun matériel de guerre n'a été débarqué à Kfar Vitkir et que la totalité du chargement que portait le navire à son arrivée à Tel Aviv a été détruite par le feu."

Cet impudent et délibéré mensonge de Moshe Shertok, dans une lettre officielle adressée à un observateur des Nations Unies, est contredit et dénoncé par les faits suivants : (a) le déchargement de matériel de guerre et de munitions s'est poursuivi pendant 48 heures à Nathanya et a été constaté directement par des observateurs des Nations Unies aux premières heures de la matinée du 21 juin, par l'avion des Nations Unies à 21 heures, le même jour, et a continué pendant toute la nuit du 21 au 22 juin; (b) les observateurs des Nations Unies ont été empêchés de se rendre dans le secteur et n'ont été autorisés à pénétrer dans la région où le navire était déchargé qu'une fois celui-ci parti de Tel Aviv dans la matinée du 22 juin.

Le mensonge perpétré par Moshe Shertok est également dénoncé dans le rapport du Médiateur des Nations Unies au Conseil de sécurité, document S/861, en date du 1er juillet 1948. Le Médiateur déclare : "Les renseignements dont on dispose indiquent qu'à Nathanya, l'Irgoun a débarqué du matériel de guerre et que les troupes juives régulières en ont pris possession après la reddition des forces de l'Irgoun. Il y a lieu de supposer que ce matériel reste en possession des forces juives régulières". Pour plus amples détails sur cet incident, se reporter au document précité.

Dans sa lettre susmentionnée au colonel Bonde, Moshe Shertok admet que selon les dirigeants de l'Irgoun, Zvai Lewal, environ 800 personnes ont été débarquées en même temps que la cargaison.

25 juin 1948

Les Juifs ont attaqué le village arabe de Sha'b, dans le district de Nazareth, en dépit de la trêve. Les Arabes ont repoussé les assaillants en leur infligeant des pertes sévères.

L'Agence française de presse a rapporté de Rhodes que six avions chargés de Juifs étaient détenus par les autorités grecques. Les pilotes ont déclaré qu'ils se rendaient en Palestine. On n'a pas de nouvelles de ces avions depuis lors.

28 juin 1948

Husni Barrazi, Ministre syrien de l'intérieur, a rapporté au Caire que "les forces sionistes avaient récemment attaqué la ville de Barwa, à 7 milles $\frac{1}{2}$ environ de la côte palestinienne et l'avaient occupée en violation de la trêve".

A la suite d'un voyage d'inspection dans la Vieille Ville de Jérusalem, le correspondant de l'Al-Ahram à Amman a écrit qu'il avait rencontré à Jérusalem un membre de la Croix-Rouge internationale qui revenait de Jaffa. Il avait pour mission d'apporter des vivres aux Arabes restés à Jaffa après la chute de la ville entre les mains des sionistes. Le représentant de la Croix-Rouge internationale a raconté qu'à Jaffa une femme arabe appartenant à une famille de la haute société lui avait dit que tous les hommes arabes étaient contraints au travail forcé dans les camps militaires juifs du lever à la tombée du jour.

1er juillet 1948

Le Haut Comité arabe a reçu la plainte suivante des paysans du village de Maghar al-Hayt, dans le district de Safad : "Les cultivateurs de Maghar al-Hayt, dans le district de Safad, sont sortis pour rentrer leurs récoltes et quand ils sont retournés dans leur village, les Juifs

du camp de Rosh Bena, à al-Ja'una, près de ce village, ont fait feu sur eux".

3 juillet 1948

Le Haut Comité arabe au Caire a été informé par le Secrétaire de la Société arabe de secours de Jérusalem de ce qu'accompagnés de troupes de l'Haganah, les sionistes ont pillé des stocks de médicaments, de bandages et d'importantes quantités de vivres entreposés à Mamullah et au Club orthodoxe dans le Haut Baq'a. Les approvisionnements pillés sont évalués à 30.000 livres sterling (120.000 dollars). Une protestation officielle du Haut Comité arabe a été déposée auprès du représentant de la Croix-Rouge internationale au Caire.

8 juillet 1948

Contrairement à l'accord de trêve et malgré le contrôle et la surveillance des Nations Unies, les Juifs ont fait entrer à Jérusalem de grandes quantités de denrées alimentaires, de carburant, d'armes et de munitions. Ils ont modifié le statu quo au détriment des Arabes. Selon le rapport donné en date du 9 juillet 1948, par un correspondant du New-York Times, M. Bernard Joseph, de l'Agence juive, s'est vanté publiquement de cette accumulation de stocks de denrées alimentaires et de carburant. M. Joseph aurait déclaré que la tâche de la communauté juive était considérablement facilitée par cette "accumulation de denrées alimentaires et d'un stock de carburant, mais que les réserves d'eau disponibles dans la ville étaient telles qu'elles ne pourraient durer que pendant un certain temps". M. Bernard Joseph, Président du Comité juif de secours de Jérusalem, âgé de 49 ans, originaire de Montréal, exerce la profession d'avocat dans le pays depuis 25 ans.

"M. Joseph a donné un aperçu de l'approvisionnement de Jérusalem, en prévision de la reprise du blocus et du bombardement de la ville par les Arabes.

"En tant que porte-parole du Comité, qui a permis à près de 100.000 habitants juifs de résister à un mois de lourdes attaques d'artillerie qui ont pris fin au moment de la trêve, le 11 juin, M. Joseph a déclaré que dès le début de ses négociations avec le Comte Bernadotte, il avait insisté sur la fourniture des quantités normales de provisions et de carburant que la ville consommait avant le début du conflit en Palestine, il y a sept mois.

"Le correspondant a poursuivi : "J'ai déclaré au Consul américain que les Juifs de Jérusalem n'étaient pas des personnes déplacées vivant dans un camp de l'armée américaine en Europe, ni une communauté vaincue,"

a déclaré M. Joseph. "Il eût été humiliant pour nous d'accepter les conditions que le Consul tenait d'imposer."

.....

"Parlant des approvisionnements actuels, M. Joseph a déclaré qu'on disposait maintenant d'une quantité suffisante de denrées alimentaires pour assurer des rations plus importantes, y compris une farine se prêtant à la fabrication du pain. Tout en faisant comprendre que les réserves d'eau étaient limitées, il n'a pas spécifié combien de temps elles pourraient durer, ni n'a-t-il indiqué ce qui arriverait après l'épuisement des réservoirs."

9 juillet 1948

Le Président de la Commission de trêve a envoyé, le 9 juillet, le télégramme suivant de Jérusalem :

"Dans l'après-midi du 8 juillet, lors du retrait des Observateurs des Nations Unies, des éléments de la Haganah ont pénétré dans l'hôtel du Roi David, bien que le drapeau des Nations Unies flottât encore sur l'immeuble et que plusieurs membres du personnel des Nations Unies fussent encore présents. Ce geste constituait une infraction évidente à l'accord de trêve. En conséquence, des membres de la Commission de trêve du Conseil de sécurité ont décidé de pénétrer dans l'immeuble avec une garde symbolique composée de trois citoyens français et de trois citoyens des Etats-Unis. Informé de cette décision, le représentant des autorités juives à Jérusalem a répondu qu'il avait des forces à sa disposition et qu'il entendait s'en servir pour expulser les membres de la Commission de trêve et les gardes. Dans ces conditions, nous attendons les instructions du Conseil de sécurité afin d'éviter un grave incident."

Le Président de la Commission de trêve

(document S/877, 9 juillet 1948)"

DELEGATION DU HAUT COMITE ARABE

13 juillet 1948

